Attestation de placement en autorisation spéciale d’absence

(COVID-19)

Le Maire (ou le Président) de ………,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le Décret n°2020-260 du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19 ;

Vu la circulaire de la DGAFP en date du 27 février 2020 relative à la situation de l’agent public au regard des mesures d'isolement ;

Considérant que l’instruction de la santé publique justifie de prendre des mesures proportionnées aux risques encourus et appropriés aux circonstances de temps et de lieu afin de prévenir et de limiter les conséquences sur la population,

Considérant que chaque employeur public doit systématiquement mettre en place le télétravail, lorsque le poste le permet, et que seuls les agents publics participant au plan de continuité de l’activité en présentiel sont autorisés à se rendre effectivement sur leur lieu de travail,

Considérant que M....................... (Nom, Prénom, Grade) ne peut pas exercer ses fonctions en télétravail ;

Considérant que M…………….(Nom, Prénom, Grade) n’est pas placé en autorisation spéciale d’absence du fait de la garde d’un enfant consécutivement à la fermeture de l’établissement scolaire ;

Considérant que M…………ne peut être affecté sur un autre service ou autres missions compatibles avec ses compétences et/ou état de santé,

Considérant que les missions effectuées habituellement par M………….. ne participent pas au plan de continuité de l’activité de la collectivité/établissement public,

**Atteste**

M……………………… (Nom, Prénom), …………………… (Grade), ………………………………(Service) est placé(e) en autorisation spéciale d’absence :

* à compter du ……………………………. AU ….....................

**OU**

* jusqu’à nouvel ordre dans l’attente d’une attestation de réintégration

Fait à …… le …….,

Le Maire (ou le Président),

*(Prénom, nom lisibles et signature)*